

## CONSEIL ECOLE DOCTORALE SPIM

**Le 8 avril 2019 à 14h00**

Institut FEMTO-ST  
Bâtiment TEMIS Sciences  
15 B, avenue des Montboucons  
25000 Besançon

PARTICIPANTS	
NOM	QUALITÉ
Thérèse LEBLOIS	Directrice ED SPIM
Ei-Bay BOURENNANE	Directeur Adjoint ED SPIM
Alika ROSSETTI	Secrétaire ED SPIM Besançon
Pierre-Cyrille HEAM	Directeur Adjoint DISC FEMTO-ST
Serge GALLIOU	Représentant TF FEMTO-ST
Alexandre MATIC	Représentant doctorants (TF FEMTO-ST)
Mickaël HILAIRET	Directeur ENERGIE FEMTO-ST
Nicolas ANDREFF	Représentant AS2M FEMTO-ST
Valérie FAUVEZ	Représentante ITA FEMTO-ST
Sidi-Mohammed SENOUCI	Directeur DRIVE UB
Christophe CRUZ	Représentant LIB UB
Xavier ROIZARD	Représentant DMA FEMTO-ST
Maxime JACQUOT	Représentant Optique FEMTO-ST
Mathias HECKELE	Représentant international
Christophe NICOLLE	Directeur CIAD UB
Franck MARZANI	Directeur IMVIA UB
Reda BELAICHE	Représentant doctorants SPIM (UB)
Matthieu ROSSE	Représentant BIATSS UB
Patrick MARQUIE	Représentant IMVIA UB
Wilfrid BOIREAU	Directeur MN2S FEMTO-ST
Cécile LANGLADE	Représentante ICB UTBM
Franck DECROOS	Représentant doctorants UTBM
Caroline DELAMARCHE	Secrétaire ED SPIM UTBM

**A noter** : 2 nouveaux membres élus au conseil ED SPIM :

- M. Reda BELAICHE, représentant des doctorants SPIM à l'UB
- M. Franck DECROOS, représentant des doctorants SPIM à l'UTBM

## **I. CONTRATS DOCTORAUX : VALIDATION DES SUJETS/ENCADRANTS**

Répartition contrats doctoraux au collège doctoral : tableau à joindre au powerpoint (les sujets indiqués en vert sont ceux qui ont été retenus)

La répartition est faite par le collège doctoral de l'UBFC à partir du nombre d'HDR actifs et du nombre de soutenance dans l'année.

SPIM : 4,4 contrats doctoraux à l'UB pour 2019 et 9,92 contrats doctoraux à l'UFC

Au niveau de l'UBFC sans tenir compte des établissements : 18,25 (à titre indicatif)

Actuellement, l'affichage se fait par établissement.

ED SPIM : 17 contrats établissement (10 UFC, 4 UB, 3 UTBM) + 1 ISITE = 18 CD au total

La procédure d'attribution des CD dans SPIM a été votée lors du dernier conseil.

La répartition par établissement pose une contrainte supplémentaire

Répartition :

- FEMTO-ST :

AS2M : 1 UFC + 1 ISITE, DMA : 2 UFC, DISC : 1 UFC + 1 UTBM, ENERGIE : 1 UFC + 1 UTBM, MN2S : 2 UFC, OPTIQUE : 2 UFC, TF : 1 UFC

- IMVIA 2 UB

- ICB (NFC) 1 UTBM

- LIB 1 UB

- DRIVE 1 UB

- NIT 0

Nicolas ANDREFF signale que l'AS2M préférerait qu'il n'y ait pas de contrat ISITE chez eux (Philippe LUTZ à la fois directeur du collège doctoral et d'AS2M, ce qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt)

ENERGIE : le sujet 3 passerait en 2 car le sujet 2 n'a aucun encadrant UTBM.

Les taux d'encadrements ont été étudiés. Certains encadrants arrivent à 6 encadrements avec les propositions de contrats doctoraux d'aujourd'hui. Pour rappel, le nombre maximum d'encadrements à SPIM est de 6 quel que soit le % d'encadrement.

UTBM (sujet ICB) : Hanlin LIAO dépasse le taux d'encadrement autorisé (si on considère le doctorant CSC qu'il a demandé et qui devrait arriver au dernier semestre 2019. Marie-Pierre PLANCHE est donc passée en directrice de la thèse

proposée et H. LIAO passé en codirecteur afin de ne pas dépasser le taux d'encadrement autorisé.

Thérèse LEBLOIS rappelle que les encadrants doivent faire attention à leur nombre d'encadrements.

Le contrat ISITE reste finalement à AS2M, car au vu des critères ISITE (structuration entre axes et/ou international), il est impossible de le basculer dans un autre sujet de thèse.

Les sujets/encadrants sont validés.

Sujets CAGB (Grand Besançon) : 5 contrats doctoraux financés en 2019/2020 au niveau du collège doctoral (toutes ED confondues). L'ED SPIM n'a aucune assurance d'avoir un CD. Ces contrats concernent tous les labos de Besançon. Ces sujets vont passer par le conseil recherche de l'université. Le dossier doit être déposé avant le 18 avril, et la notification d'attribution sera le 27 juin 2019 (à cette date, le doctorant doit déjà être sélectionné).

4 sujets sont proposés par Thérèse LEBLOIS pour les financements CAGB (TF, MN2S, AS2M, OPTIQUE)

Il faut en remonter 2 pour que l'ED SPIM ait une chance de décrocher un sujet.

Le sujet de François VERNOTTE est choisi prioritairement (sujet TF) sur la thématique horlogerie, spatial.

Le sujet retenu en n°2 sera un sujet sur la santé (biotech, e-santé). 3 sujets sont possible : MN2S (sujet F. Chollet), AS2M (sujet M. Gauthier) et DISC (sujet J-C. Lapayre, J. Henriët).

Les sujets sont choisis en fonction de l'attractivité qu'ils peuvent avoir au CAGB.

La procédure de recrutement est rappelée aux membres du conseil. Les sujets ont été validés, les départements peuvent lancer les appels à candidatures. Ces sujets vont être mis en ligne sur le site de l'ED à la demande des directeurs de thèses. Les sujets peuvent être mis sur ADUM également.

Le rétro planning est indiqué. Retour des candidatures retenues par les départements/laboratoire/équipe : 6 juin 2019. L'ED fera un retour sur les candidatures proposées le 13 juin 2019.

Date limite pour les candidats classés en 1<sup>ère</sup> position pour donner leur réponse définitive : 21 juin 2019.

Il est prévu de renvoyer la fiche recrutement aux membres du conseil de l'ED, qui devra être utilisée pour aider à recruter les candidats.

Date de réunion du bureau de l'ED : 11 juin 2019 pour faire un retour le 13 juin 2019.

La procédure de recrutement 2019 sera aussi mise en ligne sur le site de l'ED.

La date tardive de la validation des candidats est soulevée. Il est décidé de voir comment les autres doctorales effectuent leurs recrutements.

## **II. AUDITIONS DES DOCTORANTS DE 2<sup>ème</sup> ANNEE (COMITE DE SUIVI DE THESE - CST)**

Les auditions sont à organiser avant fin mai 2019

Il est demandé aux organisateurs locaux de fournir les dates d'audition dès qu'elles sont fixées au secrétariat de l'ED.

Les questionnaires sont modifiés pour faire apparaître l'état d'avancement du PIF, le financement en cours, le financement prévu si la thèse semble durer un peu plus de 36 mois.

## **III. FORMATIONS ECOLE DOCTORALE**

Cf powerpoint ci-joint.

La commission formation « recrute ». Il faudrait un représentant doctorant et encadrant par département/laboratoire/équipe d'accueil. Possibilité de faire un binôme titulaire /suppléant ce qui permet d'avoir toujours un représentant à ce conseil.

Faites des propositions de noms issus de vos département/laboratoire/équipe à l'ED.

## **IV. INFORMATIONS DIVERSES**

Cf powerpoint ci-joint.

Attention : 1 seul CAC restreint avant l'été. Il est fixé le 10 juillet et les dossiers devront être transmis à l'UBFC pour le 27 juin. Si un collègue est intéressé pour une demande d'inscription HDR, il faut que son dossier soit envoyé à l'ED pour le 15 mai dernier délai.

***La date du prochain conseil de l'Ecole Doctorale sera en octobre, à l'Institut FEMTO-ST (15B, avenue des Montboucons – 25000 – BESANCON). La date sera fixée ultérieurement.***